

Droit Humain à l'environnement et Pacte vert européen

28 et 29 mai 2024

Université Ecologique de Bucarest

Colloque organisé en collaboration avec le Centre international de droit comparé de
l'environnement (CIDCE - Limoges, France)

- Journées d'études de Droit de l'environnement -



C ENTRE
I NTERNATIONAL de
D ROIT
C OMPARÉ de l'
E NVIRONNEMENT

Université Ecologique de Bucarest
Casa Ecologiei / Maison de l'Ecologie
Bd. Doina Cornea no. 1G, Sector 6, Bucarest

Liminaire

La Décision UE 2022/591 du Parlement Européen et du Conseil du 6 avril 2022 relative au 8^e programme d'action générale de l'Union Européenne (UE) pour l'environnement prévoit de « progresser vers la reconnaissance du droit à un environnement propre, sain et durable », tel qu'énoncé dans la résolution 76/300 de l'ONU (§28). **Le Pacte vert (communication du 11 décembre 2019), ainsi que les règlements et directives auxquels il donne lieu (en lien avec l'objectif 55), vont-ils dans le sens de la reconnaissance du droit humain à l'environnement ?** Pour comprendre les enjeux juridiques, politiques, sociaux et environnementaux du Pacte Vert et de la reconnaissance du droit humain à l'environnement au niveau européen, il convient de se pencher sur les spécificités européennes. Quelles sont les causes historiques de la non-reconnaissance par l'UE des traités internationaux et régionaux reconnaissant les droits humains et le droit à l'environnement ? Il convient également de penser le Pacte Vert dans une perspective plus large, car les défis environnementaux auxquels le Pacte cherche à répondre sont globaux et doivent être pensés que comme tels. Quels sont les secteurs de l'environnement et du droit à travers lesquels la reconnaissance du droit humain à l'environnement est en train de s'opérer ? Dans quelle mesure est-ce que l'analyse de la situation du droit humain à l'environnement au-delà de l'UE peut enrichir l'approche européenne ? Ces questions sont d'autant plus importantes que le Pacte Vert est menacé par le changement de gouvernance environnementale, au niveau de l'UE, qui pourrait suivre des élections de 2024.

Comité scientifique:

- Prof. Mircea Duțu, Président de l'UEB;
- Prof. Michel Prieur, Président du CIDCE;
- Prof. Ion Guceac, Directeur de l'Institut de Création Législative et Droit Comparé, Chișinău, République de Moldavie
- Prof. Francis Haumont, Université Catholique de Louvain

Programme

– Mardi 28 mai 2024 –

[Lien de connexion zoom](#)

Ouverture (10:00h – 11:00h)

- Mircea Duțu, Président de l'Université Ecologique de Bucarest et membre d'honneur du Conseil d'Administration du CIDCE
- Michel Prieur, Président du CIDCE
- Ion Guceac, Directeur de l'Institut de Création Législative et Droit Comparé, Chișinău, République de Moldavie
- Julio Bravo Iubini, Ambassadeur du Chili en Roumanie

I. Le Droit humain à l'environnement (11:15h – 13:00h)

Présidence : Mircea Duțu

1. Entre stratégie environnementale et droits fondamentaux, le difficile équilibre du Pacte vert de l'Union européenne - par Francis Haumont, professeur émérite de l'université catholique de Louvain, avocat au barreau de Bruxelles
 2. La tendance à la constitutionnalisation des droits humains à l'environnement au niveau européen : la jurisprudence de 2019 et le lien avec l'article 37 de la Charte de l'environnement - par Mircea Duțu, Président de l'Université Ecologique de Bucarest et membre d'honneur du Conseil d'Administration du CIDCE
 3. Pacte vert et droit international de l'environnement - par José Juste, professeur émérite de l'université de Valencia, Espagne, correspondant national en Espagne du CIDCE
 4. Services écosystémiques culturels : lien entre les services écosystémiques (ramener la nature dans nos vies) et le droit à la santé mentale et au bien-être - par Alexandra Aragao, professeur de droit à l'université de Coimbra, Portugal, correspondante nationale au Portugal du CIDCE
 5. Green Deal et droit à la dignité : la dignité humaine dans la clinique et dans les relations sociales - par Gabriel Balaci, Docteur en psychologie
- Discussions

– Déjeuner –

II. Conséquences et effets du Pacte Vert (14:30h – 16:30h)

Présidence : Michel Prieur

1. Pacte vert et devoir de vigilance des entreprises - par Grégoire Leray, professeur à l'université de Nice [à distance]
2. Green Deal : de la rénovation des bâtiments à l'innovation écologique de l'habitat humain – le nouveau *Bauhaus* européen - par Laurent Vassallo, Docteur en droit

3. Pacte Vert et climat - par drd. Mircea M. Duțu-Buzura
4. L'agriculture et le Pacte Vert - par Adèle Maudeux, assistance de recherche en sociologie (New School of NY) et étudiante au Collège Juridique Franco-Roumain
5. Pacte vert, Nature et biodiversité - par Michel Dourousseau, ancien directeur du Conservatoire des espaces naturels d'Alsace), vice-président de la Société française pour le droit de l'environnement (SFDE)
6. La Stratégie forêt du Pacte vert - par Frédéric Boin, maître de conférences de droit à l'Université de Perpignan, secrétaire général du CIDCE
7. La justice climatique dans le cadre du Pacte Vert - par Julien Prieur, docteur en droit expert en développement durable
- Discussions

– Mercredi 29 mai –

[Lien de connexion ZOOM](#)

III. Faire le droit humain à l'environnement en Europe : Etats membres et Etats non-membres de l'Union Européenne (10:00h – 11:30h)

Présidence : Andrei Duțu, correspondant national du CIDCE en Roumanie, Université Ecologique de Bucarest

1. La protection du droit de l'homme à l'environnement en Roumanie : Constitution, CEDH, Pacte Vert - par Andrei Duțu, correspondant national en Roumanie du CIDCE
2. La reconnaissance et la garantie du droit de l'environnement et le droit humain à l'environnement en la République de Moldavie – par Ion Guceac, Directeur de l'Institut de Création Législative et Droit Comparé, Chișinău, République de Moldavie
3. Procès pour le climat : l'Affaire du Siècle (France), par Pr. Christel Cournil, SciencesPo Toulouse, juriste pour l'Affaire du Siècle [à distance]
4. Procès pour le climat (Roumanie) : Declic - par Dr. Gabriel Manu, Recteur de l'Université Ecologique de Bucarest
5. Pour la création d'indicateurs juridiques pour accompagner le suivi du 8^e programme d'action et du Plan vert - par Michel Prieur, président du CIDCE
- Discussions

– Déjeuner –

IV. TABLE RONDE: le Pacte Vert et la crise environnementale universelle, ambitions et limites (13:00h – 15:30h)

Objectif : Réflexions partagées sur le Pacte vert et la crise environnementale universelle : ambitions et limites, de Bruxelles à Cotonou et au Mercosur

Introduction : La Chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables face aux enjeux écologiques : une approche globale, par Pr. KOUASSI Kouamé Sylveste, titulaire de

la chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables à l'université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire. [à distance]

Modérateur : Dr. Grace Ladeira Grabaccio (Insituto Brasileiro de Ensino, Desenvolvimento o Pesquis, Brésil)

• **Participants pour l'Europe** : Pr. Mircea Dutu (Université Ecologique de Bucarest, Roumanie), Pr. José Juste (Université de Valencia, Espagne)

• **Participants pour l'Afrique** : Dr. Yacouba Savadogo (Ministère de l'Environnement, Burkina Faso), Dr. Eba Bernice (Centre Ivoirien de Recherches et d'Etudes Juridiques, Côte d'Ivoire) [à distance]

• **Participants pour l'Amérique du Sud** : Pr. Jose Antonio Tietzman (Université de Goias, Brésil), Pr. Gonzalo Sozzo (Ecole de droit de Santa Fé, Argentine) [à distance]

Conclusion (15:45h – 16:00h) Pour l'adoption d'un Pacte international sur les droits humains à l'environnement, par Michel Prieur, le président du CIDCE